Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260216-202617-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 16 février 2026 à 19 heures 30

Membres en exercice : 15 – membres présents : 10
Date de convocation : 11 février 2026

Le seize février deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Gérard QUILIN, Maire
Étaient présents : Gérard QUILIN, Jean-Claude RIOU, Serge OLLIVAUX, Sonia ALLAIN, Catherine BOISLIVEAU, Adjoints, Sylvie MARIGAULT, Morgan BROUDER, Nolwen BOHEC, Erwan GUIZOUARN, Anne-Karine LE MAOU, Quentin LE HERVÉ
Absents, excusés : Jean François LE MIGNOT, qui donne pouvoir à Anne-Karine LE MAOU, Julien BENOIST, qui donne pouvoir à Quentin LE HERVÉ, Martine TRAPON
Absents : Sylvie LE GALL-BRIAND
Secrétaire de séance : Erwan GUIZOUARN

202617 - Aménagements de sécurité rue Edouard Prigent : demande de subvention au titre des amendes de police

Il est donné connaissance à l'assemblée d'un courrier de l'Agence Technique Départementale qui sollicite :

- Une Délibération qui autorise le maire à signer la convention d'occupation du Domaine Public (Les travaux ne pourront démarrer qu'après validation de la convention par les 2 parties)
- Une Délibération qui autorise le maire à signer la convention sur mandat
- Une délibération pour solliciter une subvention au titre des amendes de police

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur à signer
  - La convention d'occupation du domaine public
  - La convention sur mandat
- **SOLLICITE** l'aide financière du Département des Côtes d'Armor, au titre des amendes de police

Pour extrait conforme,
Le Maire

Erwan GUIZOUARN
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 24 février 2026
Et publication ou notification le 24 février 2026